

## ANNEXE RGPD - « Autrement bon en cuisine » Traitement des données à caractère personnel

### 1 – IDENTIFICATION DES PARTIES

Responsable du Traitement	Sous-Traitant
<b>CLIENT</b>	<b>PRESTATAIRE</b>
<b>Dénomination sociale :</b> ENTREMONT ALLIANCE <b>RCS :</b> d'Annecy N° 325 520 450 <b>Adresse :</b> 25 Faubourg des Balmettes	<b>Dénomination sociale :</b> Improov Marketing <b>RCS :</b> d'Aix-en-Provence N° 824 808 422 <b>Adresse :</b> 485 rue Marcellin Berthelot - Bâtiment Le Mercure C - Pôle d'activité des Milles - 13290 Aix-en-Provence
<b>Coordonnées du DPO</b>	<b>Coordonnées du DPO</b>
<b>DPO du Responsable de Traitement :</b> Annabel Francony <b>Adresse postale :</b> 200/216 rue Raymond Losserand 75014 Paris <b>Email :</b> annabel.francony@sodiaal.fr	<b>Improov Marketing :</b> Alexandra RIPOT <b>Adresse postale :</b> 485 rue Marcellin Berthelot - Bâtiment Le Mercure C - Pôle d'activité des Milles - 13290 Aix-en-Provence <b>Email :</b> <a href="mailto:rgpd@improov-marketing.fr">rgpd@improov-marketing.fr</a>
<b>Ci-après, dénommée le « Client » ou le « Responsable de traitement »</b>	<b>Ci-après, dénommée le « Sous-traitant » ou le « Prestataire »</b>

### IL A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT

Les prestations réalisées dans le cadre de la relation commerciale entre les Parties impliquent notamment le traitement par le Sous-traitant de données à caractère personnel appartenant au Responsable de traitement.

### 2 – DÉFINITION

Les termes suivants auront le sens qui est donné ci-dessous :

<b>Autorité de régulation</b>	Désigne toute autorité compétente en matière de protection des données personnelles.
<b>Personne concernée</b>	Désigne toute personne physique dont les données personnelles font l'objet d'un Traitement.
<b>Responsable de Traitement (RT)</b>	Désigne le Client en tant que personne morale déterminant seul les moyens et les finalités du Traitement mis en œuvre par son Sous-traitant dans le cadre de l'exécution du Contrat de prestation de services.
<b>Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD)</b>	Désigne la personne dédiée à impulser, piloter et coordonner les actions de mise et de maintien en conformité de l'organisme.
<b>Sous-Traitant</b>	Désigne <b>Improov Marketing</b> en tant que personne morale effectuant des opérations de Traitement de Données personnelles pour le compte et selon les Instructions du Client. Le(s) sous-traitant(s) éventuels d' <b>Improov Marketing</b> qui effectue(nt) des Traitements de Données personnelles en suivant strictement les Instructions délivrées par le Responsable de Traitement est(sont) qualifié(s) de « <b>Sous-traitant(s) ultérieur(s)</b> »

<b>Destinataire autorisé</b>	Désigne un administrateur, un employé ou un Sous-traitant qui a un besoin légitime d'accéder aux Données personnelles dans le cadre de l'exécution du Contrat de prestation de services.
<b>Réglementation sur la Protection des Données Personnelles</b>	Désigne la réglementation en vigueur applicable au Traitement de Données Personnelles et, en particulier :  (i) le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018 dit « Règlement Général sur la Protection des Données » (ci-après « RGPD ») ;  (ii) la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée ;  (iii) toute législation entrant en vigueur et susceptible d'affecter les Traitements visés par le présent Accord ;  tout guide de bonnes pratiques publié par les Autorités de régulation compétentes ou le Comité Européen sur la Protection des Données.
<b>Données personnelles</b>	Désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée comme telle, soit directement soit indirectement par regroupement d'informations, par référence à un numéro d'identification ou à des éléments qui lui sont propres : nom, adresse, numéro de téléphone, adresse IP, adresse email, numéro d'immatriculation d'un véhicule, matricule professionnel, opt-in ou autres identifiant/login, mot de passe, données de connexion, les informations de cookies, et autre informations qui sont associées à ces informations dans une base de données ou autre enregistrement.
<b>Données sensibles</b>	Désigne les catégories particulières de Données personnelles dont le Traitement est par principe interdit. Il s'agit des Données personnelles qui révèle l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le Traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.
<b>Données</b>	Désigne tous types d'informations et/ou données auxquelles les Parties ont accès dans le cadre des relations contractuelles, quel que soit le format ou le support, que ce soient des Données personnelles ou non (ex : données financières, données clients, données stratégiques, techniques, professionnelles, administratives, commerciales, juridiques, comptables, etc.).
<b>Traitement</b>	Désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des Données personnelles ou des ensembles de Données personnelles, y compris mais non exclusivement la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'accès, l'adaptation, la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la divulgation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, l'alignement, la combinaison, le blocage, la suppression, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.
<b>Finalité autorisée</b>	Désigne l'objet du Traitement de données personnelles défini par le RT.
<b>Base juridique</b>	Désigne une des 6 conditions de licéité du Traitement des données personnelles : <i>Consentement ; Mesures précontractuelles ; Exécution d'un contrat ; Intérêt légitime ; Obligation légale ; Mission d'intérêt public.</i>
<b>Instructions</b>	Désigne l'ensemble des instructions écrites par le Responsable de Traitement à destination de son Sous-Traitant.
<b>Pays tiers</b>	Désigne tout État non-membre de l'Union européenne.

<b>Autorité de régulation</b>	Désigne toute autorité compétente en matière de protection des données personnelles.
<b>Personne concernée</b>	Désigne toute personne physique dont les données personnelles font l'objet d'un Traitement.
<b>Responsable de Traitement (RT)</b>	Désigne le Client en tant que personne morale déterminant seul les moyens et les finalités du Traitement mis en œuvre par son Sous-traitant dans le cadre de l'exécution du Contrat de prestation de services.
<b>Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD)</b>	Désigne la personne dédiée à impulser, piloter et coordonner les actions de mise et de maintien en conformité de l'organisme.
<b>Sous-Traitant</b>	Désigne <b>Improv Marketing</b> en tant que personne morale effectuant des opérations de Traitement de Données personnelles pour le compte et selon les Instructions du Client.  Le(s) sous-traitant(s) éventuels d' <b>Improv Marketing</b> qui effectue(nt) des Traitements de Données personnelles en suivant strictement les Instructions délivrées par le Responsable de Traitement est(sont) qualifié(s) de « <b>Sous-traitant(s) ultérieur(s)</b> »

### 3 – MODALITÉS DE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

<b>Responsable de Traitement (RT)</b>	ENTREMONT ALLIANCE RCS d'Annecy N° 325 520 450 Adresse : 25 Faubourg des Balmettes
<b>Sous-traitant</b>	Improv Marketing RCS Aix-en-Provence 824 808 422 485 rue Marcellin Berthelot - Bâtiment Le Mercure C - Pôle d'activité des Milles - 13290 Aix-en-Provence
<b>Sous-traitants ultérieurs</b>	<p>Improv Marketing – 485, rue Marcellin Berthelot – Immeuble le Mercure C – 13290 Aix-en-Provence concernant la collecte et le traitement des participations ainsi que l'envoi des dotations par email. Gestion des demandes consommateurs via le site de Jeu.</p> <p>Le Sous-traitant ne confiera aucune opération de traitement de données à des sous-traitants ultérieurs sans en informer au préalable le Responsable du traitement. Le recours à des sous-traitants ultérieurs sera soumis aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Sous-traitant sélectionnera le sous-traitant ultérieur avec soin, en tenant compte de son expérience, de ses compétences et de sa conformité à la protection des données. Un contrat écrit, détaillant le service de sous-traitance, le traitement des données personnelles et les mesures de sécurité, sera signé. Ce contrat imposera au sous-traitant au minimum les mêmes obligations que celles prévues par les présentes. Une copie sera envoyée rapidement au Responsable du traitement ;</li> <li>- le Sous-traitant est tenu d'informer le Responsable du traitement de son intention de recourir à un sous-traitant, au plus tard 15 (quinze) jours avant la désignation d'un sous-traitant ultérieur, et de toute modification concernant l'ajout ou le remplacement des sous-traitants ultérieurs, donnant au Responsable du traitement la possibilité de s'opposer à la désignation ou aux modifications concernant les dites sous-traitants. Si le Responsable du traitement a des raisons légitimes, il peut retirer son agrément à un sous-traitant à tout moment ;</li> </ul> <p>Le Sous-traitant devra régulièrement vérifier la conformité du sous-traitant ultérieur, sans frais pour le Responsable du traitement, et signaler immédiatement toute non-conformité ainsi que les mesures correctives prises. En cas de non-respect du contrat</p>

	<p>ou des présentes par le sous-traitant ultérieur, le Sous-traitant reste entièrement responsable envers le Responsable du traitement.</p> <p>Le Sous-traitant ne confiera aucune opération de traitement de données à des sous-traitants ultérieurs sans en informer au préalable le Responsable du traitement. Le recours à des sous-traitants ultérieurs sera soumis aux conditions suivantes :</p> <p>- Le Sous-traitant sélectionnera le sous-traitant ultérieur avec soin, en tenant compte de son expérience, de ses compétences et de sa conformité à la protection des données. Un contrat écrit, détaillant le service de sous-traitance, le traitement des données personnelles et les mesures de sécurité, sera signé. Ce contrat imposera au sous-traitant au minimum les mêmes obligations que celles prévues par les présentes. Une copie sera envoyée rapidement au Responsable du traitement ;</p> <p>- Le Sous-traitant est tenu d'informer le Responsable du traitement de son intention de recourir à un sous-traitant, au plus tard 15 (quinze) jours avant la désignation d'un sous-traitant ultérieur, et de toute modification concernant l'ajout ou le remplacement des sous-traitants ultérieurs, donnant au Responsable du traitement la possibilité de s'opposer à la désignation ou aux modifications concernant les dites sous-traitants. Si le Responsable du traitement a des raisons légitimes, il peut retirer son agrément à un sous-traitant à tout moment ;</p> <p>Le Sous-traitant devra régulièrement vérifier la conformité du sous-traitant ultérieur, sans frais pour le Responsable du traitement, et signaler immédiatement toute non-conformité ainsi que les mesures correctives prises. En cas de non-respect du contrat ou des présentes par le sous-traitant ultérieur, le Sous-traitant reste entièrement responsable envers le Responsable du traitement.</p>
<p><b>Prestation(s) en lien avec le Traitement des données</b></p>	<p>Gestion de l'offre promotionnelle notamment pour permettre la prise en compte de la participation, l'attribution et acheminement de la/des dotation(s).</p>
<p><b>Finalité(s) du traitement</b> <i>Elle doit être déterminée, légitime et explicite.</i></p>	<p>Gestion de l'offre promotionnelle notamment pour permettre la prise en compte de la participation, l'attribution et acheminement de la/des dotation(s).</p>
<p><b>Base Juridique du traitement</b> <i>Une des 6 conditions de licéité</i></p>	<p>Règlement de l'offre promotionnelle</p>
<p><b>Catégories de personnes concernées</b></p>	<p>Participants à l'offre promotionnelle qui remplissent le formulaire d'inscription.</p>
<p><b>Données traitées</b> <i>Les données collectées doivent être pertinentes, adéquates et non excessives au regard de la finalité poursuivie.</i></p>	<p>Nom, prénom, adresse postale complète, adresse mail, adresse IP.</p>
<p><b>Accès aux DCP du RT</b> <i>Cet accès est-il tracé ? Quel contrôle d'accès est mis en place ?</i> <i>Comment gérez-vous les accès ?</i> <i>Ex : gestion des arrivées et départs, revues régulières, mode d'authentification, politique des mots de passe...</i></p>	<p>N'ont accès aux données à caractère personnel que les personnes habilitées et devant gérer ces données pour les finalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Paramétrage et suivi de l'opération</li> <li>- Vérification de la conformité des participations</li> <li>- Edition des statistiques hebdomadaires</li> <li>- Répondre aux demandes d'informations via la boîte email du Service consommateur.</li> </ul>

	<p>Toutes les communications entre le formulaire de participation et le backend se font via HTTPS. Les connexions aux serveurs via des connexions ssh et des restrictions par IP.</p> <p>Accès au back office : Les mots de passe des user Symfony sont stockés dans Symfony, ils sont obligatoirement hachés (par défaut avec bcrypt ou argon2). Symfony suit l'état de l'art en matière de sécurité pour la gestion des mots de passe.</p> <p>Les formulaires d'accès dans Symfony sont intrinsèquement protégés par les mécanismes de sécurité du framework tels que la protection CSRF, les validations et la possibilité de configurer des limitations contre les attaques par force brute</p> <p>Le back office de gestion qui propose ce formulaire a un accès qui se fait par compte nominatif et par mot de passe.</p>
<p><b>Mesures organisationnelles, de sécurité et techniques mises en place par le Sous-traitant</b></p> <p><i>Ex : PSSI, SLA, etc.</i></p>	<p>PIA mise en place.</p> <p>Politique de confidentialité et de sécurité signée par les salariés ayant accès aux données.</p>
<p><b>Hébergement des données</b></p>	<p>Les données sont hébergées chez Evolix, serveurs situés à Marseille ou Paris / France.</p>
<p><b>Chiffrement des flux</b></p> <p><i>Ex : accès à l'application, flux d'annuaires, transferts...</i></p>	<p>Les données personnelles sont chiffrées = oui.</p>
<p><b>Transfert de données hors UE</b></p>	<p>NON – Le Sous-Traitant ne permettra pas l'accès, ni ne procédera à aucune transmission, extraction, communication, copie, ou autre transfert, quelle qu'en soit la forme, de DCP vers un destinataire situé dans un état hors de l'Union Européenne sans l'accord préalable et exprès du Responsable de Traitement, sous réserve qu'un tel transfert n'intervienne que vers un pays disposant d'une décision d'adéquation de la Commission Européenne ou, à défaut, dans le cadre de garanties appropriées en application de la Législation sur la Protection des Données Personnelles.</p>
<p><b>Gestion des droits des personnes concernées</b></p> <p><i>Ex : qui gère les droits RGPD et comment est-il prévu d'y répondre ?</i></p>	<p>Le Délégué à la Protection des Données du Responsable de Traitement gèrera les demandes des personnes concernées (notamment droit d'accès de la Personne concernée, droit de rectification et d'effacement, droit d'opposition). Le Responsable de traitement renseignera son adresse de contact dans la case « Contact DPO ».</p> <p>Le Sous-traitant fournira à compter de la demande du Responsable de traitement, dans un délai maximum de 5 jours ouvrés, les informations nécessaires permettant de faire droit à ces demandes de la part des personnes concernées, et sur instruction du Responsable de traitement, procédera à la suppression, modification, communication des données selon le cas, sauf disposition légale impérative contraire.</p>
<p><b>Durée de conservation des Données Personnelles</b></p> <p><i>Elle doit être pertinente et proportionnée au regard de la finalité poursuivie. Au-delà, les données personnelles devront faire l'objet d'un archivage ou</i></p>	<p>Outre les contraintes légales d'archivage, les données personnelles seront conservées jusqu'au 01/10/2025.</p> <p>Au terme de la prestation de services, le Sous-Traitant s'engage à supprimer toutes les données personnelles. La suppression implique la destruction de toutes les copies existantes dans les systèmes d'information du Sous-Traitant.</p>

<i>d'une suppression selon la réglementation en vigueur.</i>	
<b>Violation des Données personnelles</b>	<p>Le Sous-Traitant notifie au DPO du Responsable de Traitement, à l'adresse indiquée, toute Violation de Données Personnelles dans un délai maximum de 48 heures après en avoir pris connaissance, afin que le DPO du Responsable de Traitement soit en mesure de notifier cette Violation à l'Autorité de Contrôle compétente. La notification envoyée par le Sous-Traitant au Responsable de Traitement contient, lorsqu'elles sont disponibles, les informations suivantes :</p> <p>Nature et périmètre de la Violation de Données Personnelles y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de Personnes Concernées par la Violation et les catégories et le nombre approximatif de Données Personnelles concernés ;</p> <p>Une description des mesures prises ou que le Sous-Traitant propose de prendre pour remédier à la Violation de Données Personnelles, y compris, le cas échéant, les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.</p> <p>S'il n'est pas possible de fournir toutes ces informations en même temps, celles-ci peuvent être communiquées par le Sous-Traitant de manière échelonnée, sans retard indu.</p> <p>Le DPO du Responsable de Traitement notifiera la Violation de Données Personnelles à la Personne Concernée si celle-ci susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes physiques. Dans de telles circonstances, le Sous-Traitant s'engage à assister le DPO du Responsable de Traitement et notamment i) à fournir toute information complémentaire qui serait nécessaire, et/ou, ii) le cas échéant, à assister le DPO du Responsable de Traitement dans la communication de ladite Violation.</p>
<b>Audit</b>	<p>À la demande du RT, le Sous-traitant devra, dans les quinze (15) jours suivant ladite demande, transmettre au RT tout document et toute information établissant le respect de ses obligations au titre du présent avenant et de la législation applicable en matière de protection des DCP.</p> <p>Le Sous-Traitant devra permettre RT, ou à toute personne qu'il désignera (« l'Auditeur »), d'accéder, à tout moment, à ses locaux de et ceux de ses agents, représentants ou éventuels sous-traitants, à leur personnel et registres pertinents afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- répondre à toute demande émanant de toute autorité gouvernementale, réglementaire, administrative ou de toute autre entité, comité ou instance qui sont autorisés, par toute loi, décret, règlement ou autre, de superviser, réguler, enquêter et contrôler le respect de la législation applicable en matière de protection des DCP ;</li> <li>- vérifier le respect par les Sous-traitant de ses obligations en matière de traitement des données personnelles au titre du présent Contrat et de la législation applicable en la matière, y compris le RGPD et la Loi Informatique et Libertés.</li> </ul> <p>Le Sous-Traitant devra fournir au RT et/ou à l'Auditeur l'assistance, la coopération et l'accès nécessaire à la réalisation de chaque audit. Le Sous-Traitant devra être averti de l'intention du RT de conduire un audit au moins vingt (20) jours à l'avance, sauf si cet audit est conduit sur la base d'une suspicion de fraude, auquel cas aucun délai de prévenance ne sera applicable.</p>





Mmmm !

**Contact DPO**

*Remplir les coordonnées de la personne en charge des sujets relatifs aux données personnelles*

Pour le Responsable de Traitement : ENTREMONT ALLIANCE

Annabel FRANCONY  
200/216 rue Raymond Losserand 75014 Paris  
annabel.francony@sodiaal.fr

Pour le Sous-traitant : Improov Marketing

Alexandra RIPOT  
485 rue Marcellin Berthelot - Bâtiment Le Mercure C - Pôle d'activité des Milles -  
13290 Aix-en-Provence  
Email: [rgpd@improov-marketing.fr](mailto:rgpd@improov-marketing.fr)

Mmmm !

